



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

## **Cérémonie d'assermentation des membres des conseils généraux de la Sarine** Granges-Paccot, 8 mai 2021 à 10h

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Monsieur le Préfet,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi de participer à cette cérémonie. Merci de votre invitation.

Cette cérémonie me tient à cœur car c'est un événement marquant de notre démocratie et aussi parce que j'ai connu en tant qu'ancien conseiller communal et je garde un souvenir fort de ce moment solennel et important, même si aujourd'hui la partie festive associée à cet événement va nous manquer. Je tiens en particulier à vous remercier toutes et tous pour votre engagement.

La commune est le premier niveau de notre système démocratique, celui qui garantit le mieux la proximité nécessaire entre l'autorité et ses administrés. Son fonctionnement efficace et harmonieux est essentiel pour offrir à notre population la qualité de vie que nous avons la chance d'avoir dans notre canton. Ma Direction, en collaboration avec l'association des communes fribourgeoises et les préfets, a proposé plusieurs mesures pour valoriser la fonction d'élue communal e, dont une campagne vidéo sur les réseaux sociaux que nous avons organisée en fin d'année dernière afin de revaloriser la fonction d'élue, y compris au sein d'un conseil général.

Votre engagement sera particulièrement important dans les mois et les années à venir, pour gérer les conséquences de la crise sanitaire actuelle, et pour rebâtir ensuite une société plus forte et plus résiliente. Là aussi, l'importance du niveau local a été largement démontré. Alors que nous pensions parfois vivre dans un monde déshumanisé et égoïste, cette crise a montré de fabuleuses solidarités, entre voisins, entre quartiers, entre générations avec les personnes et entreprises les plus touchées.

Les prestations communales constituent la base de ces chaînes de solidarité si précieuses. En effet, les contacts sont favorisés par les infrastructures communales telles que installations sportives ou culturelles. Ils se développent lors des rencontres à l'école, à la déchetterie, au sein des sociétés locales, dans l'EMS comme dans les structures de petite enfance. Ces infrastructures communales et organisations locales ont permis de surmonter la crise et d'en limiter les effets négatifs. Ces conditions nécessaires au développement de la solidarité et de l'entraide ne sont pas le fruit du hasard mais bien le fruit du développement communal porté par les édiles depuis des décennies.

A l'heure, nous l'espérons tous, de la relance et du retour à une vie normale, votre contribution sera donc précieuse, essentielle. Votre rôle ne sera pas simple, car il vous faudra apporter votre soutien au Conseil communal dans son engagement pour surmonter la crise, mais également faire preuve

d'esprit critique, et constructif, en tant que Pouvoir législatif et représentant de la population. Je suis convaincu que vous saurez trouver le bon équilibre pour contribuer à un sain débat démocratique évitant les blocages stériles, mais assurant que la population est toujours au centre.

Dans une société à la recherche de nouveaux repères, emplies de doutes et de peurs, la proximité des autorités suisses avec le peuple est de nature à rassurer, à trouver ce nouveau souffle qui nous permettra de vivre un après-Covid meilleur que l'avant Covid !

Hors contexte de crise, les réformes de fond doivent permettre aux communes de s'adapter à l'évolution de plus en plus rapide de la société. Je pense notamment à la mobilité croissante de la population fribourgeoise.

Für die Arbeit, Einkäufe oder Freizeitaktivitäten überschreitet sie immer häufiger die Gemeindegrenzen. Diese Entwicklung gibt den Gemeindebehörden manchmal das Gefühl, dass ihnen ihre wichtigsten Entscheidungen entzogen werden zugunsten von zeitraubenden regionalen Strukturen.

Cette évolution peut parfois donner aux autorités communales le sentiment d'être dépossédées des décisions les plus importantes, au profit de structures régionales chronophages, comme les associations de communes. Comme membres d'un conseil général, ce sentiment peut être encore plus marqué, puisque des décisions qui relèveraient normalement d'un législatif, notamment en matière budgétaire, sont prises par des délégué-e-s désigné-e-s par les exécutifs des communes. Bien souvent, les charges de ces associations vous seront présentées comme des charges liées sur lesquelles vous n'avez pas votre mot à dire.

C'est une préoccupation majeure de ma Direction, qui mène actuellement, avec des représentants de l'Association des communes et des préfets, des réflexions en vue d'une réforme de fond de la gouvernance régionale. Il est notamment essentiel de clarifier le rôle et la mission des communes, ceux du canton et les tâches qu'il convient de déléguer aux régions.

Der Begriff «Region» taucht in der kantonalen Gesetzgebung über 160-mal auf. Aber bis heute ist er nirgends klar definiert.

Quels doivent être les moyens de ses régions, comment sont-ils financés, de quelle manière assurer un fonctionnement efficace avec une gouvernance démocratique ?

Voici une palette de questions auxquels nous nous devons d'amener les bonnes réponses.

C'est évidemment dans ce contexte que s'inscrivent le renforcement du centre cantonal et le projet de fusion du Grand Fribourg, qui sera l'un des grands défis de la législature qui commence. Vous le savez, cette fusion a été demandée par le Grand Conseil car, de par son importance démographique, de par son rôle moteur et stratégique, elle impacte l'ensemble du canton de Fribourg. Les autorités communales, y compris les conseils généraux, devront rapidement prendre position sur la poursuite du processus avec l'échéance du vote consultatif du 26 septembre prochain. Les autorités locales ont effectivement un rôle majeur à jouer dans les projets stratégiques essentiels qui sont amenés à se développer dans le Grand Fribourg à l'échelle de la commune fusionnée et/ou de l'agglomération voire des régions.

La grande fusion permettrait évidemment de reprendre une partie des tâches régionales. L'enjeu sera alors de conserver absolument la proximité qui est essentielle à notre système démocratique, et à la confiance des citoyennes et citoyens dans leurs autorités. La création de véritables arrondissements, dotés de compétences et de moyens clairs serait par exemple une piste que nous étudions activement. Comme représentants de la population, je sais que vous êtes particulièrement

conscients de ces enjeux, et que vous aurez à cœur de défendre cette proximité, tout en adoptant une hauteur de vue suffisante pour ne pas sacrifier l'intérêt général à des intérêts de clocher.

Vous le voyez, les défis ne manqueront pas durant la prochaine législature. Je suis certain que les communes pourront relever ces défis grâce à vous, qui vous avez accepté la noble et parfois difficile fonction d'élus communaux.

Autonomie = Responsabilité / différence

Aujourd'hui vous êtes élu et assermenté, confirmé dans vos fonctions pour la prochaine législature. Vous le savez, ce n'est pas mon cas. Mais si cette année électorale me sourit, je me réjouis de collaborer avec vous dans les années à venir avec l'objectif que nous portons, j'en suis certain, tous assurer la meilleure qualité de vie possible aux fribourgeoises et fribourgeois dans la durabilité.

Et pour finir bien sûr, je vous souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans vos nouvelles fonctions tout en regrettant de ne pas pouvoir partager ensemble le verre de l'amitié.